

Paris, le 25 Juin 1958

Monsieur Jacques LEDOUX
Cinémathèque de Belgique
23, rue Ravenstein
B r u x e l l e s

Cher Jacques,

Je viens de recevoir votre lettre concernant le microfilmage de documents importants. La F.I.A.F. elle même n'a rien entrepris dans ce domaine, et puisque la décision en cette matière a été prise par le B.I.R.H.C., j'ai transmis votre lettre à Madame Lotte Eisner, Secrétaire Général du B.I.R.H.C., et elle a promis de s'en occuper tout de suite.

Si à la prochaine réunion du B.I.R.H.C. ou à la réunion du Comité Directeur qui auront lieu à Bruxelles en Octobre, ou au Congrès de Prague, une décision est prise, donnant au Secrétariat exécutif de la F.I.A.F. la responsabilité de réunir cette information, je serais heureuse de faire tout mon possible pour l'exécuter.

Bien amicalement,

Marion MICHELLE
Secrétaire Exécutive.